

— Pour Paris 8 ! —

POUR UN AUTRE PROJET

Le débat sur les différents modes de lien possibles entre les universités est maintenant ouvert à Paris 8, en particulier grâce à l'action de *Pour Paris 8 !*

Nous nous réjouissons de cette évolution, qui s'est notamment traduite par l'organisation de deux réunions d'information, l'une à l'intention des personnels le 10 février 2014, l'autre à l'intention des étudiants le 25 février 2014.

Nous nous réjouissons également que l'association entre universités, explicitement prévue par la loi Fioraso, soit maintenant considérée comme une hypothèse concrète, au point que les présidents de Paris 8 et de Paris Ouest ont déclaré qu'ils prendraient contact avec le Ministère pour demander des précisions sur cette autre voie.

Il est d'autant plus regrettable dans ces circonstances que la direction ait refusé, lors du vote des statuts de l'université par le conseil d'administration le 21 février, tout amendement permettant de garder le jeu ouvert entre les différentes options, et ait recouru une fois de plus à l'argument, discutable juridiquement, que l'Université serait déjà entrée dans la COMUE, alors que seul le vote des statuts de celle-ci rendra cette entrée effective.

En ce qui concerne la demande de précision faite au Ministère, nous rappelons que celui-ci n'est pas davantage habilité à interpréter la loi que n'importe quel citoyen. Or celle-ci autorise l'association entre universités, sans hiérarchisation entre elles, ce que la Ministre a d'ailleurs affirmé à plusieurs reprises au printemps, de manière solennelle, devant la représentation nationale.

Plutôt que d'obéir aveuglément aux prescriptions du cabinet du Ministère ou de les anticiper, il nous paraît préférable de proposer, autour du statut d'association, un véritable projet alternatif, qui, tout en s'inscrivant dans le cadre de la loi, soit respectueux de l'histoire et de l'originalité de nos universités, et ne conduise pas à terme à leur disparition mais à une coopération équilibrée.

C'est à l'écriture collective de ce projet alternatif – dont pourront d'ailleurs s'inspirer d'autres universités déjà engagées dans une réflexion du même ordre – que *Pour Paris 8 !*, en association avec nos collègues de Paris Ouest, a décidé de travailler ces prochaines semaines, dans la transparence et la concertation.

Pour Paris 8 ! est une association loi 1901, qui regroupe des enseignants, des étudiants et des membres de l'administration de l'Université Paris 8. Elle est à la fois une organisation politique et un lieu de réflexion sur l'avenir de l'université.

Contact : pourparis8@gmail.com

